

Canton de LA BRESSE

COMMUNE de LA BRESSE

A R R E T E

N° 193/2018

Le Maire de la Commune de LA BRESSE,

***TRAVAUX DE
SECURISATION DE LA
ROUTE DES BOUCHAUX***

Du 25 juin au 6 août 2018

**Réglementation de la
circulation.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2 ainsi que L 2213 à L 2213-4 ayant trait aux pouvoirs du maire en matière de circulation routière,

VU la demande formulée le 14 juin 2018 par la société TETRA de ETALANS (25) pour des travaux de sécurisation de la route des Bouchaux à LA BRESSE.

VU le Code Pénal notamment l'article R610-5,

CONSIDERANT qu'il importe de prévoir à cette occasion une réglementation momentanée de la circulation afin d'assurer la pleine sécurité des agents chargés des travaux, des usagers de la route et de prévenir tous risques d'accidents.

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent pour des raisons de sécurité la mise en place d'une signalisation routière temporaire ponctuelle ; route barrée à la circulation des véhicules.

ARRÊTE

Article 1:

Du **25 juin au 6 août 2018** et pendant toute la durée des travaux, la route des Bouchaux, portion comprise entre le chemin du Calvaire et le chemin du Haut des Bouchaux sera totalement fermée et interdite à la circulation routière pour permettre la mise en place d'un confortement par ancrages et d'une voile en béton projeté.

Article 2 :

La signalisation nécessaire sera mise en place et entretenue par la société TETRA qui est en charge des travaux, sous la surveillance des STM.

Article 3 :

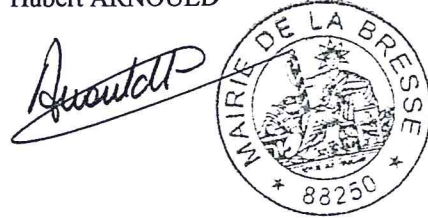
Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la loi.

Article 4:

Copies du présent arrêté seront remises pour exécution, chacun pour ce qui le concerne à :

- Monsieur le Commandant de la communauté de brigades de Gendarmerie à SAULXURES/MOSELOTTE.
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers.
- Monsieur le responsable des Services Techniques Municipaux.
- Monsieur le responsable de la Police Municipale de LA BRESSE.
- Société HBC de REMOMEIX (88).

Fait à LA BRESSE, le 25 JUIL 2018
Le Maire
Hubert ARNOULD



Extrait affiché le 25 JUIL 2018
Retiré de l'affichage le
Le Maire,